

CHAUSEY, VERS UNE ÎLE VERTE !

À l'ouest de la presqu'île de la Manche, tout près du Mont Saint-Michel, se situe l'Archipel de Chausey. Véritable écrin naturel abritant une faune et une flore extrêmement riche, ses îlots apparaissent et disparaissent au rythme des plus grandes marées d'Europe. À 17 km au large, quartier de Granville (commune adhérente au SDEM50), Chausey et ses 365 îlots à marée basse n'est pas raccordé au réseau électrique continental.

C'est pourquoi, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) - en collaboration avec l'État, la Ville de Granville et la Communauté de communes Granville Terre et Mer - a étudié plusieurs scénarios dans le but de rendre l'île plus verte énergétiquement.



GENÈSE

Chaque année EDF SEI - Systèmes Énergétiques Insulaires, l'exploitant du réseau électrique de Chausey, achemine pas moins de 180 000 litres de fioul par bateau (environ 46 livraisons) jusqu'à la centrale électrique composée de plusieurs groupes électrogènes afin de produire les 500 000 kwh consommés annuellement.

Dans le cadre de la Transition Énergétique, l'État a inscrit la décarbonation de l'Archipel dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en 2019 afin de freiner l'utilisation des groupes électrogènes.

INSTALLATIONS SOLAIRES

L'Archipel de Chausey appartient au réseau Natura 2000. Considéré comme « site naturel remarquable », il intègre une zone de protection spéciale soumise à la Loi Littoral. À cela s'ajoute sa position en bordure de la zone du Mont Saint-Michel, classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco.



Le SDEM50, principal acteur public de l'Énergie dans le Département de la Manche, et dans le cadre de sa mission d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE), a été sollicité pour développer des installations de production d'énergie renouvelable permettant ainsi d'atteindre les objectifs de la PPE.



Suite à des études préalables en 2022, le SDEM50 vient de mettre en service deux projets photovoltaïques sur deux bâtiments appartenant à l'Etat (gîte ASCEE et sur la centrale thermique exploitée par EDF-SEI). 22 KWc pour le gîte, 14 KWc pour la centrale thermique, soit au total 36 KWc de panneaux solaires qui injectent à présent des électrons verts dans le réseau.

ET APRÈS ?

Deux autres études sont actuellement en cours sur la Grande Île. Ces projets permettraient d'atteindre les objectifs de la PPE d'ici 2028 :

- Une installation sur le fort de l'île,
- Un projet sur la partie privée de l'île appartenant à la Société Civile Immobilière « Granville-Chausey ».



Les îles Chausey, par leur caractère insulaire, constituent un système isolé du réseau électrique continental où la maîtrise de la demande en énergie est un enjeu considérable.

Première brique à fort enjeu environnemental, ces 2 premières installations vont permettre d'atteindre un taux de couverture EnR d'environ 7%, ce qui permettra en période hivernale un quasi arrêt des groupes électrogènes, actuellement alimentés au fioul.

À PROPOS DU SDEM50

Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche. Le SDEM50 agit pour la Transition Énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à son utilisation.

sdem50.fr



CONTACT PRESSE

Lise BOURDON, Responsable communication - lise.bourdon@sdem50.fr | 02 33 77 01 00